

Fabrico
Cycle librithèque



Libre et communs

Présenté par Garlann Nizon



Présentation



Garlann NIZON

- Entrepreneur salariée - CAE Solstice - Clair Obscur
- Coordinatrice du réseau des éclaireurs du numérique
- Membre du Hub Hinaura
- Administratrice de la coopérative nationale La MedNum



Rappel : le logiciel libre



Un logiciel est libre si l'on garantit

- la liberté d'utiliser le logiciel.
- la liberté de copier le logiciel.
- la liberté d'étudier le logiciel.
- la liberté de modifier le logiciel et de redistribuer les versions modifiées.

Ces règles constituent la base des licences libres, elles ont été établies par Richard Stallmann en 1983. Elles sont depuis défendues par la Free Software Foundation.

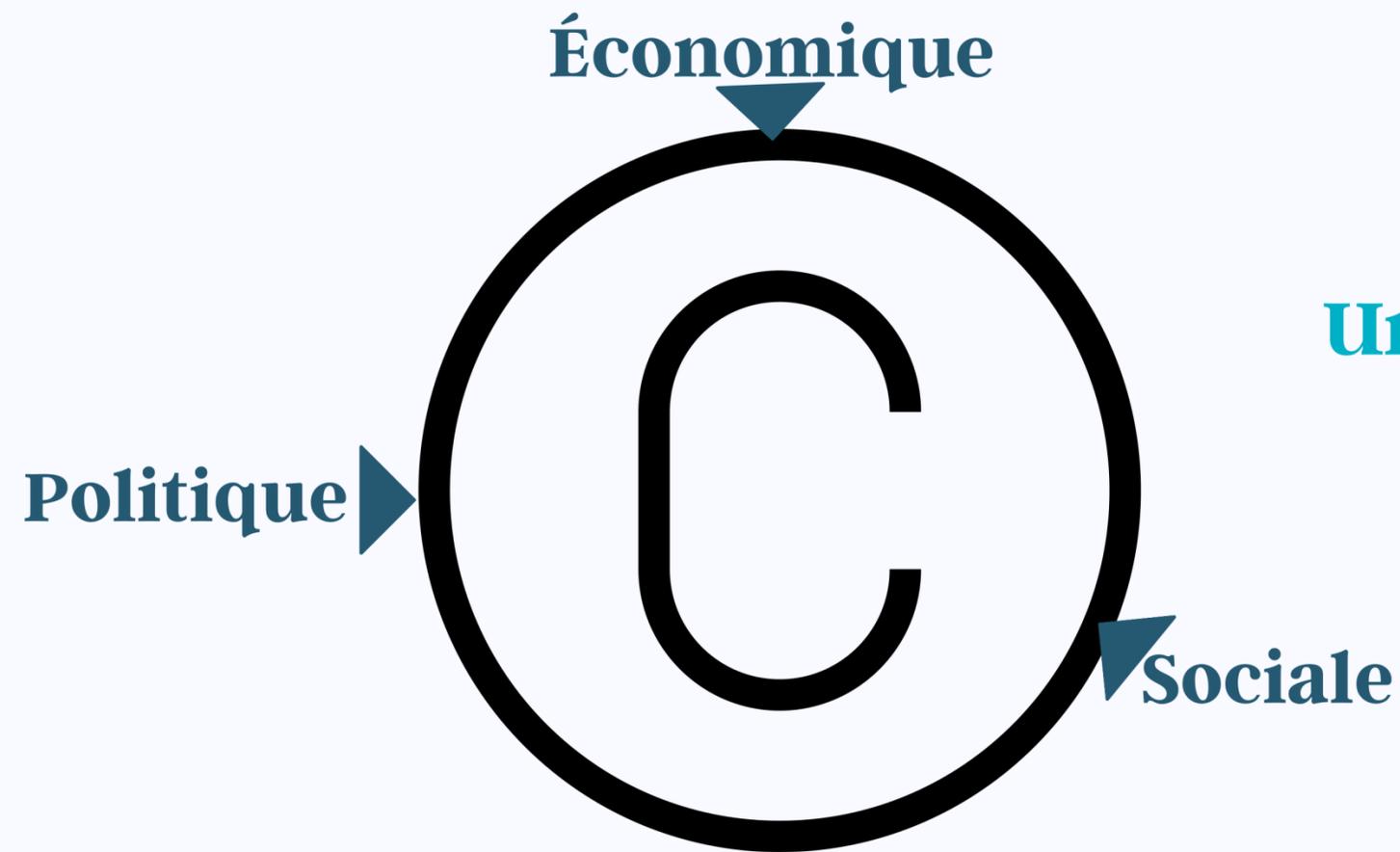
Cette philosophie s'est ensuite étendue petit à petit au-delà du monde du logiciel



Définition des communs ✨

Les ingrédients de la recette

- **Une ressource** matérielle ou immatérielle, partagée par un droit d'usage (nouveaux droits prévalant sur le droit de propriété)
- **Une communauté** qui veille au bon usage (protection contre l'enclosure notamment : repropriétérisation). Faire ensemble en créant de l'organisation
- **Une gouvernance** (règles co-construites) qui organise la gestion, et la protection de la ressource



Un logiciel libre c'est donc un commun !? Le commun c'est donc un logiciel!?



Ben non, la différence c'est la **gouvernance**

Les choix de gouvernance doivent pour cela être au cœur de la démarche :

- Ils doivent **permettre d'attirer et d'impliquer les contributeurs.**
- Assurer le caractère ouvert et inclusif du projet.
 - Organiser l'**accueil et la fidélisation** des membres d'une communauté,
 - **Documenter** le code, le commenter,
 - **écrire des règles claires,**
 - définir et faire respecter un cadre assurant le caractère collaboratif, ouvert et inclusif du commun



Historique des communs ✨

1

Apparition au 13ème siècle : la charte des forêts, premier document écrit reconnaissant les communs et l'importance de les protéger.

2

A partir du milieu du 18^e : la révolution industrielle

- développe la pensée libérale
- érige le marché comme étant l'alpha et l'oméga du bien-être collectif

=> Démantèlement des communs

3

Retour des communs par le modèle coopératif, le modèle mutualiste à la fin du 19ème siècle.



Gouvernance des communs[✦]

1990 “Governing the commons: The evolution of collective action” **Elinor Ostrom. (prix Nobel d'économie en 2009)**

- troisième voix entre la propriété privée et la gestion par l'État : les individus peuvent s'auto-organiser pour gérer durablement des biens communs

NB: Les communs ne passent pas forcément par les modèles juridiques (SCOOP, SCIC, mutuelles

La communauté peut être informelle ou associative, sans institutionnalisation.... mais pas sans règle



Quelques exemples de communs

- Les fours à pain, les lavoirs
- Les habitants du quartier (communauté) autour d'un jardin partagé (ressource)
- Et évidemment les communs numériques
 - Logiciels ou systèmes d'exploitation : Linux, Firefox
 - Commun numérique de connaissance
 - Wikipédia
 - 500 millions de visiteurs par mois (8ème site dans le monde)
 - 60 millions d'articles dans plus de 300 langues
 - 25 000 articles créés par jour
 - + de 10 millions de modifications par mois
 - Bases de données
 - Open Street Map 1,5 million de contributeurs du Monde entier
 - Open Food Fact
 - Emergence de dérivés : Distributions Linux (Debian, Ubuntu, ElementaryOS, Fedora...), utilisation de bases de données (Yuka)



Les communs ADN d'Internet ✨

Protocoles ouverts du web (CERN Tim Berner Lee) => communs

Ressources numériques, **biens non rivaux**

Dissociation de l'information au support physique => le **partage** est facilité

Plus de contraintes de temps et d'espace => constitution de **communautés déterritorialisées** facilitée : La proximité n'est plus indispensable comme sur les jardins partagés



Les avantages des communs numériques

Contre le monopole des GAFAM et autres géants pour:

- Garantir notre **indépendance**
- anticiper le risque de perte de **souveraineté**. (ex : GMaps)
- Meilleure **répartition de la valeur**.

Mais aussi gage de

- **Sécurité** accrue
- **Innovation** (possibilité de réutiliser, de décliner (distribution Linux pour les dys - PrimTux2-Dys))
- **Durabilité et réactivité** des mises à jour notamment
- **Implication des citoyens** : consomm'acteur

Vers une transformation numérique ouverte, transparente et participative



Politiquement où en sommes nous?

Un travail mené par 19 États de la commission Européenne a abouti à un rapport ayant formulé 4 propositions clés

1. la création d'**un guichet unique européen** pour orienter les communautés vers les financements et aides publiques adéquats ;
- 2. le lancement d'**un appel à projet** pour déployer rapidement une aide financière aux communs les plus stratégiques ;
- 3. la création d'**une fondation européenne** pour les communs numériques, avec une gouvernance partagée entre les États, la Commission européenne et les communautés des communs numériques ;
- 4. la mise en place du principe « **communs numériques par défaut** » dans le développement des outils numériques des administrations publiques.



Et l'Open Data dans tout ça? ✨



La donnée : la matière brute de l'information

C'est quoi ?

- Des données ouvertes (en bon français)
- librement accessibles à tous (entreprises, citoyens, médias consommateurs)

La donnée est au cœur du numérique (de l'IA notamment)

- Permet de favoriser
 - l'innovation
 - la transparence (institution publiques, entreprises)
 - la normalisation (ex les adresses)

En quoi cela concerne le libre et/ou les communs

Un projet crowdsourcé (crowdsourcing : production participative), permet de construire des communs de la connaissance si les données sont ouvertes (ex Open Food Fact) et d'en créer des applis par exemple ou des services (mobilité par exemple)



Et l'Open Data dans tout ça?



Où trouver des données ?

- Sur les sites officiels principalement
 - Data.gouv.fr,
 - Insee.fr,
 - adresse.data.gouv.fr,
 - Donnéespubliques.meteofrance.fr,
 - Base-donnéespubliques.medicaments.gouv.fr,
 - Pole-emploi.io,
 - Datatourisme.gouv.fr,
 - Data.economie.gouv.fr,
 - Data.education.gouv.fr
- Et sur certains sites de collectivités territoriales
- Et wikidata

**Une fresque de l'Open Data
(oui oui comme celle sur le
climat)?**

DATACTIVIST

**Peut-être pour un prochain
épisode de la librithèque?**



Pour aller plus loin

- **AVIS N° 2023-09 DU 8 NOVEMBRE 2023 de la commission supérieurs du numérique et des postes “ COMMUNS NUMERIQUES : VERS UN MODELE SOUVERAIN ET DURABLE “**
<https://csnp.fr/wp-content/uploads/2023/11/Avis-n%C2%B02023-09-du-08-novembre-2023-sur-les-communs-numeriques-1.pdf>
- **<https://inn03.fr/>**
- **Politique des communs numériques - CNRS**
<https://cis.cnrs.fr/politiques-des-communs-numeriques/>

Clair Obscur



GARLANN NIZON

Cheffe de projet / Consultante / Formatrice

06 51 54 32 61

g.nizon@clair-obscur.info

Une vigilance accrue



- A l'égard
 - de la ressource,
 - de la communauté
 - des règles de gouvernance.
- Pour assurer le caractère ouvert et inclusif du projet.
 - Organiser l'accueil et la fidélisation des membres d'une communauté,
 - Documenter le code, le commenter,
 - écrire des règles claires, définir et faire respecter un cadre assurant le caractère collaboratif, ouvert et inclusif du commun



Un projet de commun? Envie de contribuer? Comment procéder?

- En premier, faire des recherches
 - pour trouver une projet similaire afin de
 - ne pas diluer une communauté pré-existante
 - S'intégrer dans un projet déjà existant
 - Adapter une ressource existante pour l'adapter à son besoin et renforcer ainsi l'effort collectif (exemple distribution Linux adaptée)
- En deuxième, faire des recherches
 - Pour identifier des ressources (Plateformes en communs)
 - Pour identifier des communautés (Assemblée des communs ou la Coop des communs)
- En troisième faire des recherches pour identifier si les données existent

